Résidence recherche & création + exposition

Cartographie du territoire #3

Espace Jean de Joigny – 89300 JOIGNY
Date limite de dépôt des projets de candidature : 1er mai 2024 minuit

Objet du projet de résidence

Cette résidence s'adresse à un.e artiste professionnel.le diplômé·e depuis maximum 5 ans d'une école supérieure d'art (promotions 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023).
L'objectif est de développer une recherche originale en lien avec le contexte spécifique et la thématique de la résidence, à savoir questionner le territoire jovinien à travers une écriture artistique, tous supports acceptés dans la limite du cadre d'utilisation de l'espace Jean de Joigny, intégrant l'usage des notions de cartographie/carte.

Une exposition sortie de résidence se tiendra dans les locaux de l'espace Jean de Joigny du 9 novembre au 28 décembre 2024. L'exposition pourra inclure toute forme d'expression artistique (installation, performance, work in progress, etc.). La résidence d'artiste, mise en place par l'espace Jean de Joigny, relève de la mission d'aide à la création telle qu'elle figure dans son projet culturel. Cette mission s'inscrit dans le cadre des activités qui sont financées spécifiquement par la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

Dans le cadre de ce dispositif, il s'agit de porter un regard singulier sur ce territoire : entre forêts, vignes et rivières. Joigny est située dans le département de l'Yonne en région Bourgogne Franche-Comté, à 1h15 en train de Paris. La communauté de communes du jovinien est classée "Pays d'art et d'histoire" et la ville "Plus Beaux Détours de France" grâce à la richesse de son patrimoine (19 monuments classés). Elle compte différentes structures culturelles : le conservatoire, la salle de spectacles Claude Debussy, la médiathèque, l'espace d'expositions Jean de Joigny, la bibliothèque de quartier la Madeleine, le cinéma Agnès Varda (etc.). La population est riche de diversité culturelle et sociale, plus de 60 cultures sont présentes. Un grand nombre d'acteurs et d'associations (51) structurés pour œuvrer sur la biodiversité et la « transition » crée une nouvelle dynamique de territoire.

L'artiste est invité.e à réaliser des pièces inédites créées spécifiquement lors de la résidence. Les œuvres doivent être conçues pour être installées à l'espace Jean de Joigny le temps de l'exposition. D'autres œuvres déjà réalisées pourront compléter l'exposition.

Une attention particulière sera portée à la dimension éducative pédagogique (voire participative, à définir avec l'artiste sélectionné.e) et à la médiation effective.

Il sera proposé à l'artiste, s'il le souhaite, d'intervenir auprès d'élèves d'établissements scolaires de Joigny dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique, selon une organisation concertée et un budget spécifique basé sur 1500 euros TTC pour un format de 15 heures d'intervention auprès d'une classe, ceci durant son temps de résidence ou durant le temps de l'exposition.

Sur place, l'équipe culturelle de Joigny accompagne l'artiste en résidence dans les divers aspects de sa recherche et le.la met en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de son projet.

Conditions d'accueil de la résidence

Périodes :
- Période de résidence possible à partir du 1er juillet jusqu'au 8 novembre 2024
- exposition du 9 novembre au 28 décembre 2024

Durée : une durée de 6 semaines (continue ou non).
Rémunération : l'artiste recevra un versement de 5000 euros TTC comprenant les frais de matériel, les honoraires, les défraiements, les frais inhérents à la création.
Durant le temps de l'exposition, la ville prend en charge les frais afférents à la médiation.
Hébergement : l'artiste sera logé.e par la ville de Joigny lors des périodes de résidence à Joigny.
Locaux : un espace atelier de travail de 120 mètres carrés à l'espace Jean de Joigny.
L'artiste est autonome dans sa production, il.elle est invité.e à prévoir son équipement.
La résidence : ce programme est ouvert à tous les jeunes artistes français ou étrangers maîtrisant l'usage oral de la langue française.

Critères de sélection

Candidat.e sélectionné.e selon les critères suivants :

- être diplômé.e d'une école supérieure d'art depuis maximum 5 ans (depuis la promotion 2019),
- qualités artistiques du projet,
- pertinence du projet dans le contexte spécifique du territoire jovinien,
- singularité de la recherche considérant les aspects du territoire et le cahier des charges,
- qualité du programme de médiation proposé durant la résidence.

Cadre juridique

Une convention de résidence, spécifiant les engagements de la ville de Joigny et ceux de l'artiste accueilli.e.
L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale, (P.U.M.A, régime général…) avoir un numéro de Siret ou être représenté.e par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture. La somme allouée de cinq mille euros est toutes taxes et charges sociales comprises.

Comment candidater ?

Sous format pdf, le dossier de candidature doit comporter :

- un CV,
- un book d'artiste comprenant une présentation de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles (sous forme de portfolio avec visuels et textes destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat),
- une note d'intention pour le projet (préciser les motivations),

Les dossiers sont à envoyer avant le 15 mai 2024 minuit, sous format pdf, via We-transfert, aux adresses :
espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr et dac@ville-joigny.fr

Un comité de sélection, incluant membres institutionnels et du service culturel de la ville de Joigny, se réunira pour rendre une décision mi-juin 2024.

Pour plus d'informations :

espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr;
http://pontdesarts.ville-joigny.fr/lieu/espace-jean-de-joigny/

Bibliographie :

- « Cartographie radicale, Explorations. Nepthys Zwer, Philippe Rekacewicz, Editions La découverte
- « Opérations cartographiques » Jean-Marc Besse § Gilles A.Tiberghien
- Terra Forma, Manuel de cartographies potentielles, Frédéric Aït-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire (voir en particulier la bibliographie très complète pages 188 à 190), Editions B42
- Revue Autrement « Les 20 plus belles cartes du monde » novembre 2023

Pour information, la résidence Cartographie du territoire #1
Chamwei TANG

De tout temps l'Homme a cherché à se représenter la Terre par des cartes plus étonnantes les unes que les autres. Un carré, un triangle, une assiette, ou une forme posée en équilibre sur une pile d'animaux, les civilisations anciennes ont prouvé à maintes reprises qu'elles étaient dotées d'une créativité débordante.

La cartographie est une discipline qui a pour objet l'élaboration, la rédaction et l'édition de cartes diverses. Elle s'illustre pour la première fois grâce à Ptolémée au IIè siècle. La pratique se poursuit naturellement au fil des âges et multiplie ses supports en passant du papier et de l'encre aux images satellites et numériques. Les cartes, qu'elles soient géographiques ou même mentales, font partie intégrante de notre quotidien.

Riche de son patrimoine varié et de son paysage luxuriant, un appel à projet dans le cadre d'une résidence d'artiste à Joigny a été lancé en 2021. Le but de cette résidence de création devait résulter en la production d'une exposition répondant à la thématique suivante : la cartographie du territoire.

Nous avons accueilli à Joigny au début du mois de Septembre dernier Chanwei Tang, jeune artiste chinois tout récemment diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Photographie (ENSP) d'Arles. Son interprétation de la cartographie de la ville a trouvé racine dans le sentier de randonnée appelé Le chemin de la chance. Créé en 2013 par une classe de CM2 de l'école Marcel Aymé dans le cadre du projet 1 chemin, 1 école, le sentier de quelques kilomètres offre aux marcheurs la possibilité de découvrir certains bâtiments du patrimoine jovinien en arpentant les rues de la ville, de même qu'il leur permet de prendre de la hauteur et d'observer Joigny sous un nouvel angle.

La temporalité de la création de ce chemin de randonnée correspond presque étroitement avec l'arrivée de Chanwei sur le territoire français pour ses études. Cette chance, que de pouvoir croiser la pratique artistique avec un sentier de marche, se manifeste après cette résidence en une exposition mêlant à la fois des photographies, et de la vidéo.

Les clichés pris au fur et à mesure des pérégrinations de l'artiste sont comme des témoins de la chance. Il a fallu allier observation, et bonnes surprises, pour retrouver les traces vertes du premier balisage du chemin. Ces marques qui s'effacent progressivement après dix années en raison du passage des intempéries, mais aussi de la faune et de la flore elle-même. Preuves incontestables que la nature, et par extension la vie, ne peuvent continuellement être sous le contrôle de l'Homme. La symbolique de la présence, ou de l'absence, du balisage peut ainsi nous questionner sur des événements inhérents à notre propre chemin. Il convient parfois de faire des choix, mais aussi de renoncer à nous engager sur un sentier qui ne serait pas le bon. Il nous arrive aussi de ne plus voir de traces pour nous repérer, mais il existe toujours un chemin qui restera éclairé au bout de la forêt luxuriante.

Pour compléter ce travail de mémoire visuelle par la photographie, l'artiste a tenu à rencontrer différents acteurs de l'existence de ce chemin à l'occasion de quatre interviews. Ces vidéos portraits ont été habilement préparées, notamment au niveau de la mise en scène : chaque personne prenant la parole s'approche de l'objectif de la caméra. Cette rencontre leur permet d'évoquer le passé, le présent, mais aussi le futur par le biais du flou au net. C'est à la fin de l'interview que le visage nous est révélé, le portrait est alors complet. Une discussion est engagée avec ces acteurs du chemin de la chance, vous retrouverez le témoignage d'une élève qui a participé à la création de ce chemin il y a dix ans, du professeur qui a soutenu le projet, d'un professionnel du balisage des sentiers de randonnée et enfin de la directrice de l'Office de Tourisme de Joigny. Tous possèdent un point commun : le chemin de la chance. Ils sont invités à évoquer les souvenirs de ce projet, pour continuer sur leurs chemins de vie personnels. Les interviewés nous parlent alors de voyages, d'emprunter des routes connues ou inconnues, de la manière dont les événements récents les impactent. Il est aussi question du facteur chance, notion très précieuse dans le travail de l'artiste. Que peut-elle bien représenter ? Est-elle innée ou bien à pondérer avec l'aléatoire ?

L’exposition Cartographie du territoire, vue au travers de l’œil de Chanwei Tang, nous invite ainsi à rechercher les petits signes de la chance qui se sont immiscés, et qui continueront de nous accompagner sur nos divers chemins de vie.

Pour information, la résidence Cartographie du territoire #2
Louise CARBONNIER

Pour cette résidence à Joigny Louise Carbonnier s’est servie des motifs présents dans la ville ainsi que du paysage comme support et contrainte, prétexte pour fabriquer l’ensemble des toiles de l’exposition. Les cartes récoltées et les motifs glanés se retrouvent donc frontalement ou indirectement dans les peintures : il ne s'agissait pas pour elle de faire des "cartes de Joigny" mais bien des peintures dont la genèse est propre à ici.

On trouvera donc dans cette exposition plusieurs séries qui contiennent des motifs différents. Par motif, on entend ici les motifs décoratifs à proprement parler autant que différentes relations entre les couches, de la première, tendue sur châssis de tarlatane, à celles des couches supérieures de papier. Dans son protocole de collage, elle fabrique les papiers et teint les fonds avant de les rassembler par le collage.

Louise Carbonnier a d'abord observé les cartes de Joigny à travers les âges qui l'ont amenée dans les Miniatures à utiliser des papiers de motifs décoratifs de sorte qu'en les découpant et en les combinant ils rappellent le cadastre Jovinien.

Les cartes IGN qu’elle a trouvées, lorsqu'après avoir compris la ville elle s’est intéressée à son entour – et notablement à la côte saint Jacques – lui ont servi de support à la fabrication d'espaces où se mêlent des verts et des bleus. Moitié méandres et moitié reliefs, le motif de ces toiles bleues et vertes est inspiré par la proximité avec l'eau : l'eau et les reliefs s'y mélangent et évoquent les reflets des coteaux dans l'Yonne.

Cet intérêt pour les reliefs l'a amenée à fabriquer des papiers marbrés qui rappellent les coupes des fosses géologiques. Les papiers marbrés colorés présents dans les toiles Ciel 1 et 2 étaient aussi un moyen, en les découpant dans des formes dynamiques d'évoquer les nuages et les couchers de soleil qu’elle a eu la chance de voir cet été à Joigny. Enfin, mais sans papier marbré cette fois, c'est l'image qui restait prégnante des fosses géologiques (du sol donc) qui lui a servi de motif pour agencer, de la tarlatane aux papiers blancs, les compositions des toiles des Coupes, roches.

Avec sa pratique, lente, longue, minutieuse, elle s’est confrontée au défi de composer des espaces pour un grand espace d'exposition.

espace Jean de Joigny

Présentation

Le soutien et la diffusion de l'art contemporain sont déclinés depuis 2017 à l'espace Jean de Joigny sous la forme d'expositions d'artistes professionnels, d'actions d'éducation artistique et culturelle auprès du public scolaire, d'actions de médiation auprès du grand public incluant rencontre, discussion avec les artistes exposés, d'une résidence de recherche et création artistes émergents et de la proposition d'une programmation arts vivants établie en dialogue avec les artistes exposés.

L'espace Jean de Joigny, baptisé du nom du célèbre sculpteur du siècle d'or espagnol Juan de Juni né à Joigny en 1507, est implanté au cœur du quartier historique de la ville, au sommet de la rue piétonne Gabriel Cortel, sur la place Jean de Joigny.

La ville de Joigny compte 10 000 habitants, elle est située au nord de la Bourgogne, à 150 km au sud de Paris (à 1h15 de train) et à 175 km au nord de Dijon (à 1h40 de train).

Depuis 2017, l'espace Jean de Joigny reçoit le soutien de la ville de Joigny, du Conseil départemental de l'Yonne, du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et de la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne Franche-Comté. Il est depuis 2019 membre de Seize Mille, réseau régional d'art contemporain Bourgogne Franche-Comté.

Programmation 2023 : Exposition « Normandie » *en partenariat avec le musée Nicéphore Nièpce* / du 28 janvier au 18 mars. Une sélection de photographies sur le Normandie a été proposée au public. Une invitation provenant directement des collections du musée Nicéphore Niépce pour se laisser emporter dans un voyage à travers le temps. Exposition « *Pôle Position #2 » un* dispositif du réseau Seize Mille du 1er avril au 3 juin. Pour la deuxième fois, l'Espace Jean de Joigny a eu le plaisir de participer au projet de création d'expositions d'artistes émergents de la région Bourgogne-Franche-Comté. En effet, grâce à l'impulsion de la DRAC, le réseau Seize Mille et les structures de diffusion de l'art contemporain se rassemblent pour concevoir des projets culturels communs. L'objectif de *Pôle Position* est d'offrir de la visibilité ainsi qu'une expérience pour les artistes nouvellement diplômés d'écoles d'art de la région. La présentation de cette création contemporaine florissante prend place dans sept lieux d'arts visuels de Bourgogne-Franche-Comté. L'Espace Jean de Joigny a accueilli cette année trois artistes plasticiens récemment diplômés. *Pôle position #2* a proposé au public de rencontrer les œuvres de Elodie Armata, Sylvain Owelle (ENSA Dijon) et Théo Debut (ISBA Besançon). Exposition « *Les fenêtres regardent ailleurs »* d'Aline ISOARD du 17 juin au 3 septembre. Parallèlement à son travail d'enseignante, Aline Isoard poursuit d'abord des recherches sur les transparences avec des sculptures en verre et miroir, de véritables peintures dans l'espace. C'est à l'occasion d'un travail photographique dans la maison Cantoisel, qu'elle applique pour la première fois sa technique

qu'elle nomme *dépigmentation photographique*. Transparences, espaces, reflets, mouvements, cadres... Elle s'aperçoit que ses préoccupations sont réunies dans les clichés qu'elle prend depuis la place de passagère en voiture. Depuis elle réalise elle-même la plupart de ses tirages, explore le potentiel des papiers photographiques et les réactions de ses outils inventés pour dépigmenter les supports, par retrait de l'encre pigmentaire. Elle continue également de confectionner des livres d'artiste sur son travail. Exposition *Multitude* de Monica Mariniello du 8 juillet au 3 septembre. Monica MARINIELLO est née à Sienne en Toscane. Elle étudie le dessin à l'Académie de Florence, puis la sculpture aux Beaux-Arts de Paris entre 1980 et 1986. Sa culture italienne se distille malgré elle dans son travail. Une certaine théâtralité accompagnée d'un humour voilé et un peu grinçant se mélange à une recherche d'harmonie et équilibre. Qu'ils soient hommes ou animaux, l'âme se doit d'être là, rendant habitée la matière, rendant le regard présent et la nature de l'être lisible. Elle choisit donc la terre pour s'exprimer. Cette argile, où les couleurs apparaissent au hasard sans que l'artiste essaye d'en contrôler la disposition, créent des tâches, des ombres, des irrégularités et confèrent à chaque visage une présence singulière. Exposition *« Cartographie du territoire # 2 »* exposition de résidence d'été de Louise CARBONNIER du 16 septembre au 12 novembre. Exposition « *La Métairie Bruyère - estampes et livre d'artistes »* du 25 novembre au 27 janvier 2024. L'exposition présente des estampes, gravures et lithographie originales encadrées, des livres d'artistes, des goodies et cartes d'art de 23 artistes. La Métairie Bruyère est un lieu unique en Europe où l'on peut découvrir l'artisanat de l'image imprimée. Elle travaille pour de grandes maisons de luxe ainsi que pour des artistes, galeristes et éditeurs internationaux. Depuis quelques années, de nombreux artistes de Street Art (Kashink, Speedy Graphito, le Cyklop, Mr Pee...) sont venus travailler en résidence au sein de ce centre d'art. Au grès de leurs passages, ils ont souhaité laisser leur empreinte dans ce lieu. Réparti sur huit corps de ferme typiques de la Puisaye, le site regroupe un ensemble d'ateliers, de la typographie manuelle (letterpress) en passant par la taille-douce, la lithographie, l'impression pigmentaire. Cette complémentarité des métiers d'art en fait un lieu de création d'exception.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au printemps et à l'automne : mercredi , vendredi et samedi 14h - 18h, dimanche 14h - 17h30 ;
en été : mercredi, vendredi & samedi 14h-19h, dimanche 14h30-18h
espace Jean de Joigny
place Jean de Joigny
89300 Joigny - France
+ 33 (0)3 86 62 53 91
espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr

Les espaces d'exposition

Les espaces d'exposition s'organisent sur deux niveaux, un rez-de-chaussée et une mezzanine. Le second étage dispose d'un atelier réservé aux artistes en résidence.

Surface totale des espaces d'exposition : 311, 25 m2
Surface du rez-de-chaussée : 65, 76 m2 / Hauteur sous plafond du rez-de-chaussée : 3, 30 m
Surface du rez-de-chaussée et des escaliers : 194, 25 m2

Surface de la mezzanine : 117 m2 / Hauteur sous plafond de la mezzanine : 2, 40 m.

Vue 1 sur le rez-de-chaussée (partie centrale) avec l'exposition *Repeindre* de Miguel-Angel Molina (2020)

Vue 2 sur le rez-de-chaussée (côté gauche depuis l'entrée)

Vue 3 sur le rez-de-chaussée (côté droit depuis l'entrée)

Vue 1 sur la mezzanine (depuis sommet escalier gauche)

Vue 2 sur la mezzanine (depuis sommet escalier droit)

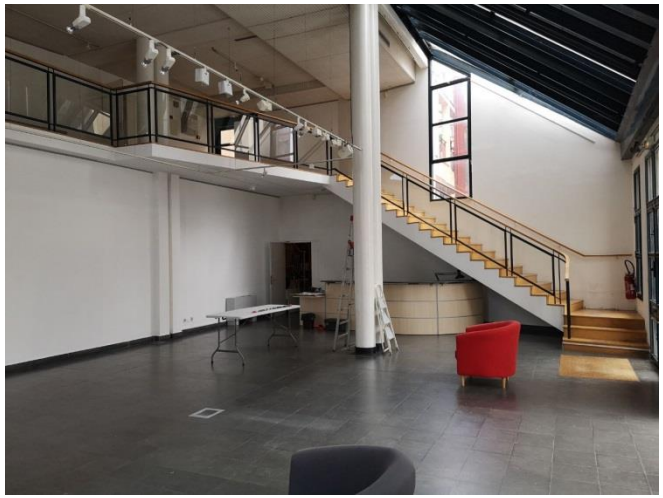

Vue escalier droit

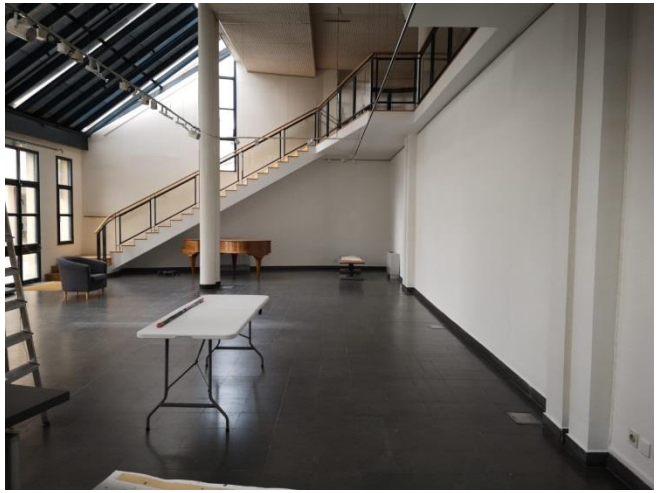

Vue escalier gauche

Vue espace lecture (côté gauche mezzanine)

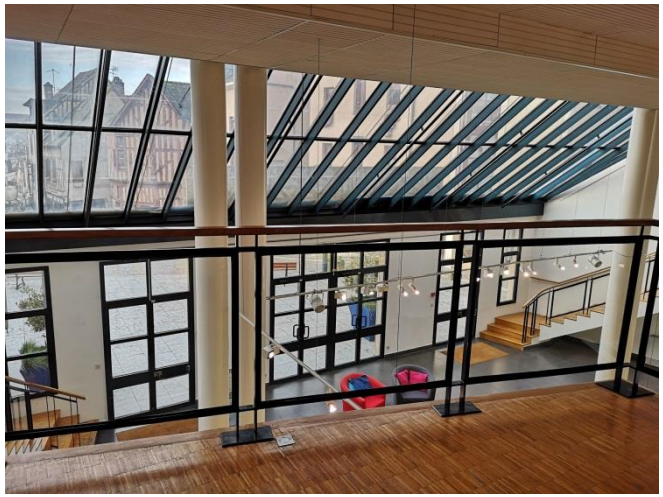

Vue sur le rez-de-chaussée depuis la mezzanine

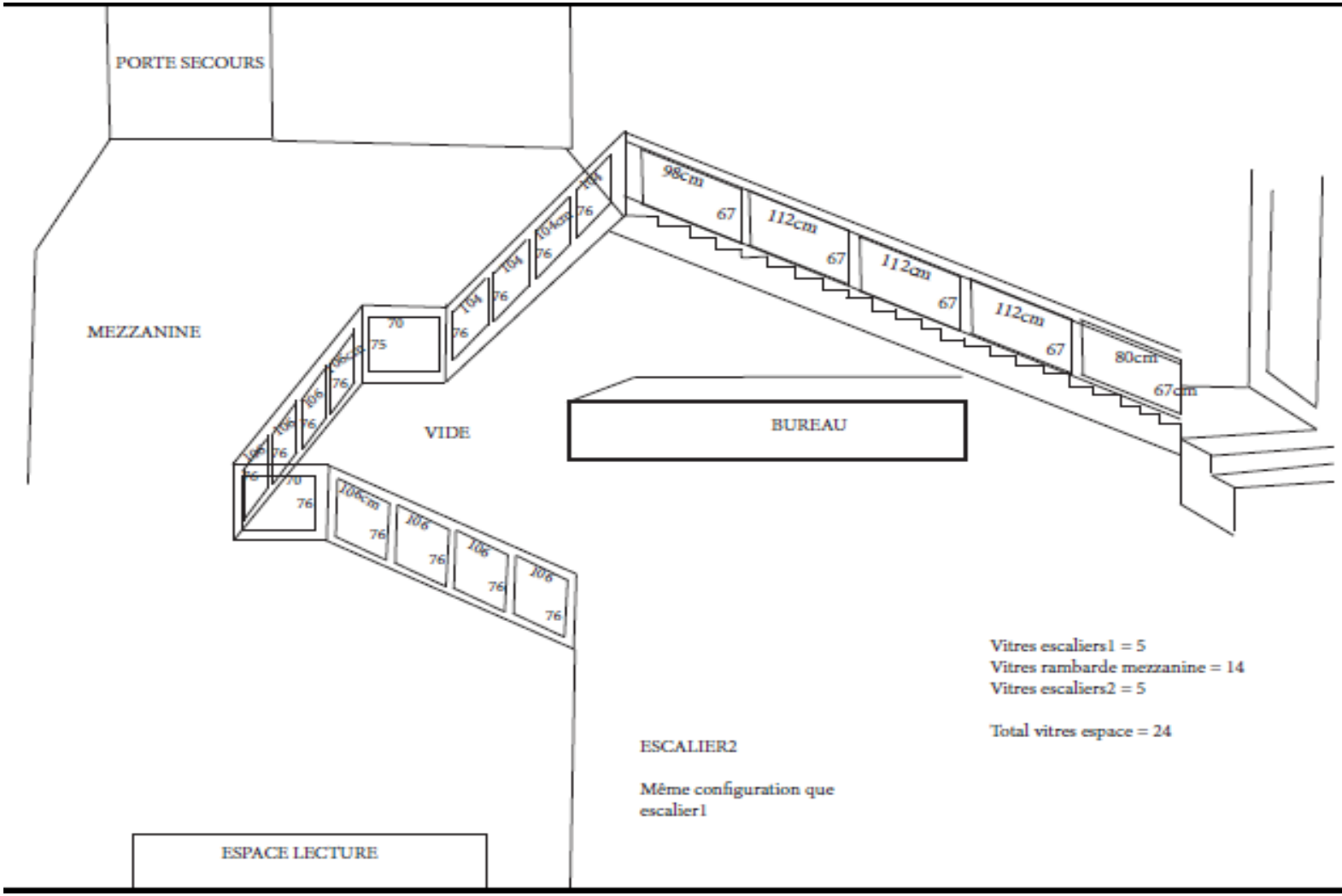

Vitres escaliers1 = 5
Vitres rambarde mezzanine = 14
Vitres escaliers2 = 5

Total vitres espace = 24

ESCALIER2

Même configuration que escalier1

RDC espace Jean de Joigny

Hauteur sous plafond : 3,30 m

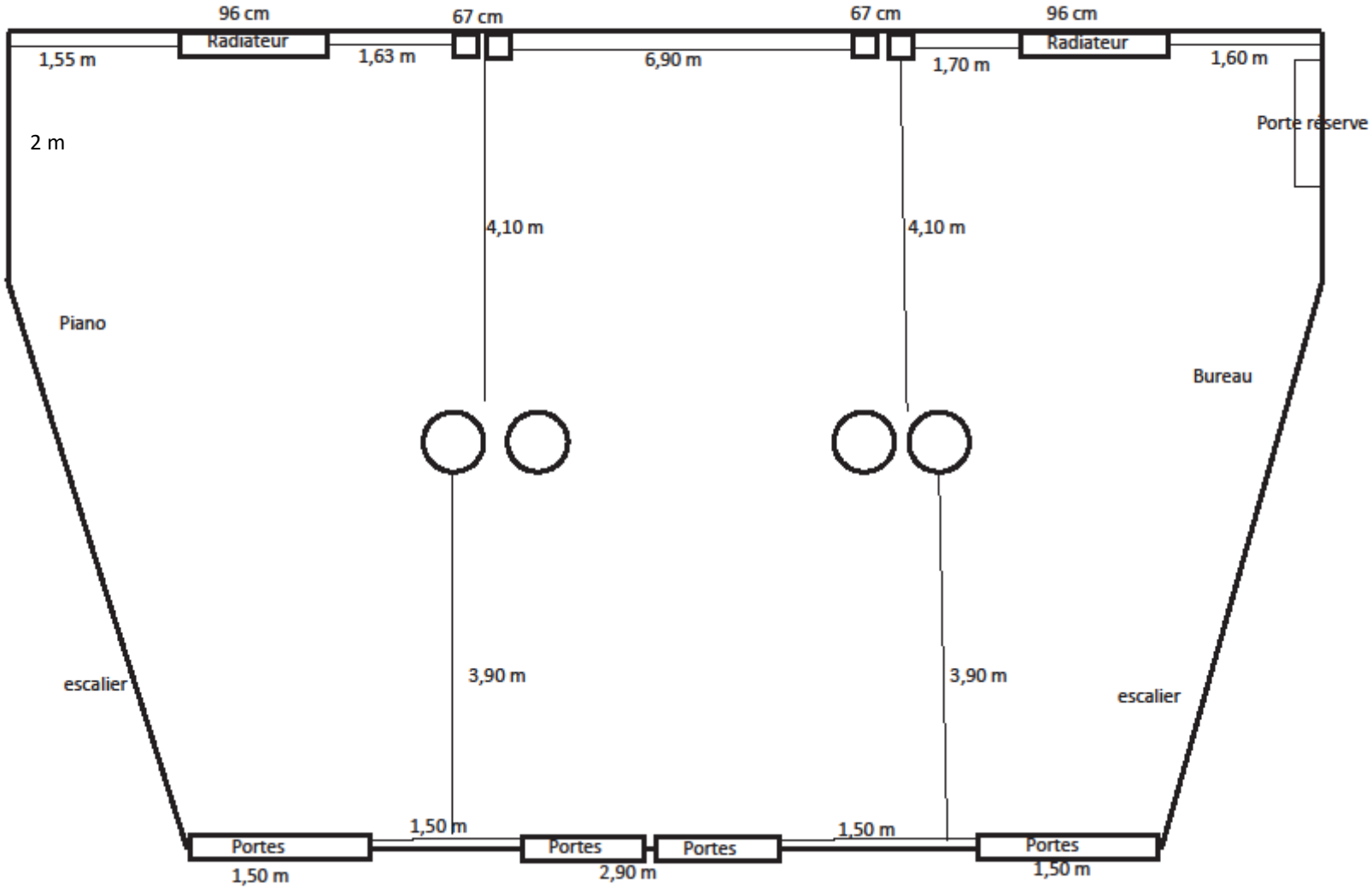
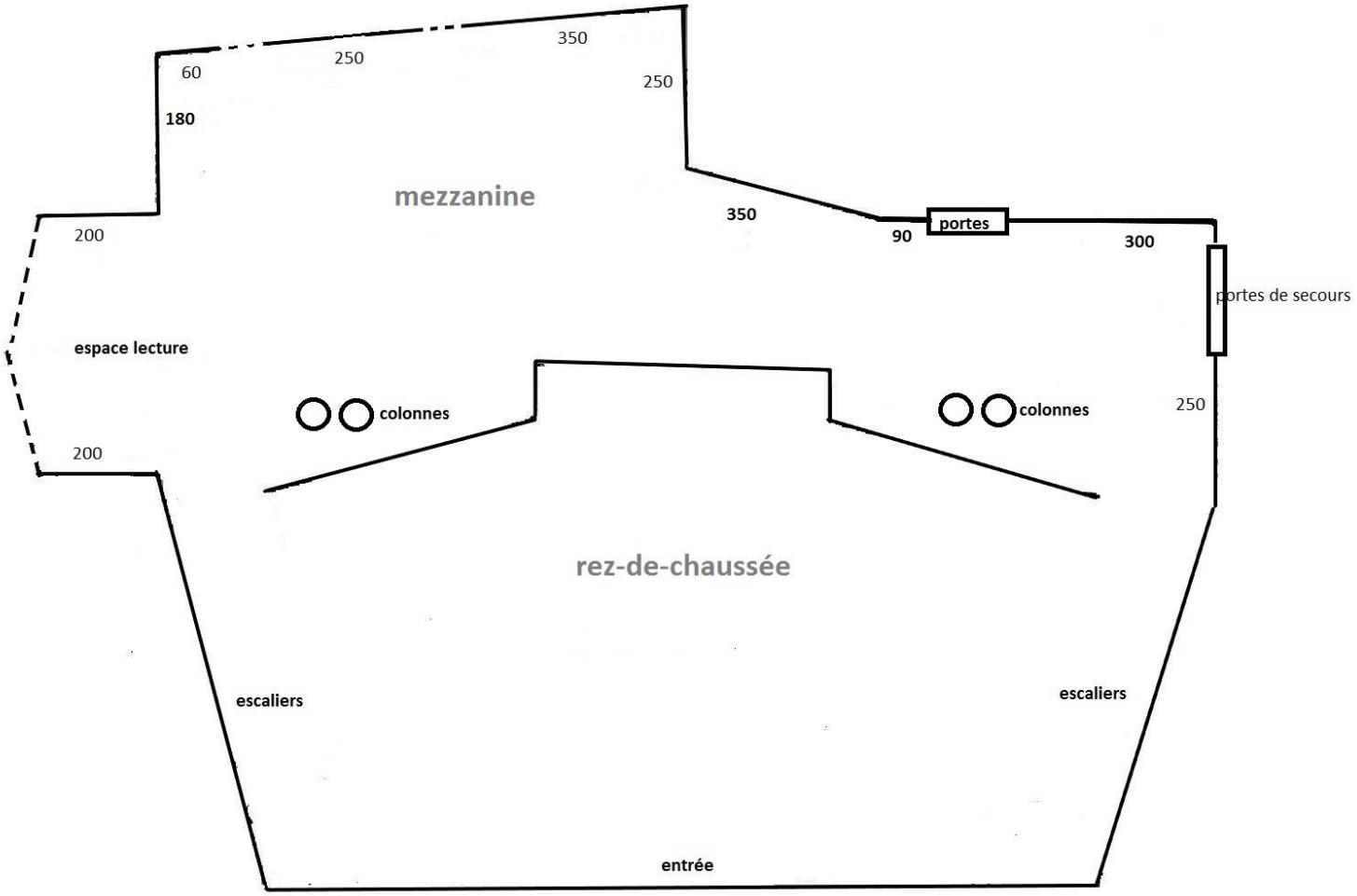
Mezzanine espace Jean de Joigny
Hauteur sous plafond : 2, 40 m